L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 9 MAI 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES D'EMPLOI.

Un Français jeune et désireux de travailler, désire un emploi comme cocher ou tout autre dans une famille. S'adresser 170 rue Dumaine. 9 mai—1f

Une jeune personne demande une place comme gardienne d'enfants ou pour faire le ménage, soit en ville ou à la campagne. S'adresser lettre G, à l'Abeille. 8 mai—2f

A VENDRE.

A vendre, pour cause de départ, une grocerie bien achalandée. S'adresser sur les lieux, coin Toulouse et Bourgogne. 8 mai—7f

Meubles de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, encoignure Ste-Anne et Royale. 8 mai—1m

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Fred. D. Becker vs. Eugène Dazet.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 26,412.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon Bureau, rue du Camp, entre Lafayette et Girod, le MARDI, 22 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une barrique de whiskey.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
9mai—9 15 22

Joseph St-Ange vs Alphonse Joseph.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — No 20,084. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, devant mon bureau et coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le deuxième district de cette ville, le MERCREDI, 9me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison. Un cheval et un wagon à quatre roues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans.
27 avril—27—mai 4 9

Joseph Fernandez vs A. J. Roman.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Lne.—No 13,768—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magasine, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI 12 mai 1894, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de ménage d'après inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
1er mai—1 6 12

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Samuel Powers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,592—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Powers, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
9 mai—9 13 18

Succession de George André Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,190—Division A—Attendu que Mme Marie Louise Petit, femme de Ludovic Delcazal, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George André Petit, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
9 mai—9 13 18

Succession de François Cazentre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,615—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme François Cazentre, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
9 mai—9 13 18

Succession de George Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,593—Division A—Attendu que J. B. Vinet administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de George Thompson, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
5 mai—5 9 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

J. G. Montgomery vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,718—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. S. Rose, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
2 mai—2 6 11

S. A. Calongne vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,322—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Emmett, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
1 mai—1 5 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,869, Division D—Ordre de Cour—John Flathers vs. ses Créanciers—Qu'une réunion des créanciers de John Flathers soit convoquée et tenue pardevant Octave Morel, Esq., notaire public, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le JEUDI, 10me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de fixer le temps, le lieu, les conditions et les termes de la vente des propriétés foncières rendues dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1894.
Signé : N. H. RIGHTOR,
Juge.

Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
25 avril—25—mai 3 10

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 37,619. Division B—Abbott & Diboll vs. leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite en cette affaire par Abbott & Diboll et par R. W. Abbott et J. C. Diboll soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers. Qu'une réunion des créanciers de la dite raison sociale et de R. W. Abbott et de J. C. Diboll soit convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant Bussière Rouen, un notaire public de cette ville, commençant le 10me jour de mai 1894, à 11 h. A. M. Que Geo. C. Préot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire. Et jusqu'à nouvel ordre de cette cour, que toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits Abbott et Diboll, et du dit R. W. Abbott et du dit J. C. Diboll soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 avril—3f au 10mai

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,298—Division A.—Chéri E. Sarrazin vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Chéri E. Sarrazin soit convoquée et tenue pardevant Théodule Buisson, notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant MERCREDI, le 9me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur la demande du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne, ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues et que C. L. Walker, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 6 avril 1894.
Signé : T. C. W. ELLIS,
Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 avril—3f au 9 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,337—Division B—Charles Gaulon, Jr., vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. Grima, Esq., notaire public, à son Bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 15me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1894.
Signé : FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
12avril—3f au 15 mai

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,

Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Coroner de la paroisse d'Orléans.

Victor Mauberret vs. Wm. J. Comerford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,394.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 22 mai 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain chèque tiré par W. J. Comerford, sur la Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle-Orléans, en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 avril 1892, pour la somme de cinq cents dollars et certifié par la Banque Nationale de l'Union.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
GEO. B. LAWRASON,
Coroner de la Paroisse d'Orléans.
9 mai—9 14 18 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'un cheval et buggy et un jeu de harnais.

Arthur E. Clark vs R. M. Frank et J. G. Prosdame.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,995—En vertu d'un writ de fieri facias contre R. M. Frank, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 21 mai 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A l'écurie de W. W. Hodgins, No 451 rue St-Charles.

1 cheval.
1 buggy surrey et 1 jeu de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 mai—9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Septième District.

Barber Asphalt Paving Company vs. Mme Mary McKenzie et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 29,447—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Carrollton, en cette paroisse, maintenant le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro Quatre dans l'îlet numéro Deux, (square 6 1|2), conformément au présent plan de Carrollton, compris entre les rues Hereo, Washington, Pearl et Première, sur un plan dressé par Chas. F. Zimple, le 26 février 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis notaire, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds.

2° Deux autres certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même îlet, désignés comme lots numéros Un et Deux. Le lot No Un forme l'encoignure des rues Washington et Première, mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds et face à la rue Washington. Le lot numéro Deux mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, au pied anglais, conformément au plan fait par C. F. Zimple, voyer, en date du 26 février 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, notaire.

3° Un autre certain lot de terre situé dans le même îlet désigné par le numéro trois, mesurant trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan fait par William H. Williams en date du 1er novembre 1860, étant une copie d'un plan dressé par Zimple en date du 26 février 1836, ayant rapport au dit lot No 3 c'est aussi une copie du plan fait par J. A. Guerrard en date du 10 novembre 1835.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 mai—5 11 18 25—juin 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de tableaux, portraits, peintures, miroirs, cadres, jouets, articles de fantaisie, notions, etc.

Comptes à recevoir, etc.

Metropolitan Loan, Savings and Pledge Bank vs. la B. M. Wilzin Importing & Commission Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 42,105 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 14 mai 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 129 rue Poydras—

1° Le contenu du dit local, consistant en un grand assortiment de portraits, peintures, tableaux, miroirs, cadres ; aussi, jouets, papiers, livres, lampes, hamacs, chevalets, vaisselles, coutellerie, fourchettes, cuillères, articles de fantaisie, notions, etc. ; aussi, des bureaux, tables, chaises et autres articles trop longs à énumérer. Le tout conformément à un inventaire enregistré.

2° Aussi, un lot de comptes à recevoir et comptes dus pour actions, d'après une liste enregistrée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3mai—3 7 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Septième District.

Barber Asphalt and Paving Company vs. H. R. Torlage et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,472.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Carrollton, maintenant Septième District de cette ville, en cette Paroisse et Etat, désigné par le No 3, dans l'îlet cinq "B," maintenant îlet numéro 65, sur un nouveau plan borné par la rue Première (maintenant Avenue St-Charles), et les rues Washington, Pearl et Burdette, sur un plan dressé par L. Briegier, voyer général, en date du 10me jour de novembre 1835, et déposé à l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans ; le dit lot No 3 mesure trente pieds de face à la rue Première (maintenant Avenue St-Charles), sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, au pied américain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—1 5 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage

—D'UNE—

Propriété améliorée de valeur rue Magasine, entre Washington et Sixième.

(La rue en arrière étant la rue du Camp)

—DANS L'AFFAIRE DE—

Home Mission Board, de la Southern Baptist Convention,

—VERSUS—

George C. Auer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,404—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 16 avril 1894 et signé le 20 avril 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Washington, Camp et Sixième ; deux des dits lots sont désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan de Blanchard, voyer, par acte pardevant John Bendernagel, notaire public, le 26 avril 1880, et l'autre lot par le No 1 sur un plan de Ferguson, voyer, par acte pardevant Pedesclaux, notaire public, le 13 juin 1858, chacun mesurant trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue Magasine sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux ; l'acquéreur assumera le paiement des taxes sur la propriété pour l'année 1894.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 24 rue Annonciation et No 254 rue Tchoupitoulas.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 129 rue Commune—MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre à moi adressé en date du 4 mai 1894, rendu par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "B" dans l'affaire de la succession de Johanna Athern, veuve de Henry Jungblut, No 42,251 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné comme lot No 11 sur un plan de H. Moelhausen, C. E., en date du 10 janvier 1847, situé dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope ou Louisa, Commerce ou Pearle et Delord. Lequel lot mesure 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 83 pieds 6 pouces.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques, à deux étages, cuisine attenante, ayant grand magasin au bas, et quatre chambres en haut, rapportant un revenu de $20 par mois.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 6, sur un plan annexé à un acte pardevant E. G. Goddschalk, ancien notaire, le 11 de mai 1867, situé dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Calliope, Tchoupitoulas et Poeyfarre. Lequel lot mesure 16 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation, 13 pieds 9 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 51 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 5 et à peu près 53 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 7 et s'étendant à une allée de 5 pieds de largeur, ouvrant sur la rue Poeyfarre, en usage avec les dits lots et les autres.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, ayant 6 chambres, et rapportant un revenu de $12.50 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec billets portant 8 pour cent d'intérêt, et les clauses usuelles de garantie. Dix pour cent de dépôt requis du montant de leur adjudication. Les taxes pour l'année courante seront assumées par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 mai—6 9 13 16 20 30—juin 3 4 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en bois à deux étages No 168 rue Robertson, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Jean-Baptiste Desprats.

No 41,044—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129 rue Commune—Le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 avril 1894, Dossier No 41,044, pour le compte de la succession de Jean Baptiste Desprats, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, îlet 179, borné par les rues Robertson, Villeré, St-Anne et Dumaine, lequel lot mesure 27 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Robertson sur 95 pieds 10 pouces et 7 1|2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, toutes mesure américaine, le tout d'après un plan à la vente.

Les améliorations comprennent Une Bâtisse en Bois à Deux Etages recouverte en ardoises, dans la partie principale ayant 8 chambres et une cuisine à deux étages avec 6 chambres, citernes, etc, donnant un revenu de $30 par mois, à proximité des chars urbains, des églises, des écoles, du marché, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec 8 0|0 d'intérêt par an, lien du vendeur, et toutes les clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année courante, au-dessus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, Esq., notaire public, bureau No 18 rue d'Orléans.
4 avril—4 15 18 29—mai 2 6 7 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateur

Du fameux Abita Ice Bottling and Manufacturing Co., Limited.

Et une patente des Etats-Unis, No 344,708, pour la transportation des eaux minérales en blocs de glace pour l'Etat de la Louisiane.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur—Bureau—129 rue Commune—MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre à moi adressé, en date du 4 mai 1894, rendu par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus, Abita Ice Bottling and Manufacturing Co., Limited, maintenant en liquidation, No 42,364, du Dossier de la dite Cour, il sera vendu, à l'encan, pour le compte de la dite compagnie, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion ou morceau de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé à Abita Springs, paroisse St-Tammany, mesurant conformément au dit plan de W. H. R. Hangen, voyer de paroisse en date du 20 mars 1891, à savoir—

Partant du poteau "B" à la jonction du Bayou de 20 pieds, du centre de la voie du chemin de fer East Louisiana, et courant parallèlement au même, du poteau "A", 528 pieds ; puis du poteau "C", 55 pieds, puis du poteau "E" parallèle à la première ligne ; puis 55 pieds du poteau "B", point de départ.

2° **Un autre morceau ou portion de terre**, ensemble avec tout et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Abita Spring, paroisse St Tammany, mesurant conformément au dit plan de W. H. R. Hangen, voyer de paroisse, etc., à savoir :

Commençant au poteau "C" s'étendant le long de la voie du chemin de fer East Louisiana, du poteau "F", 528 pieds, puis suivant le Bayou du poteau "E", à peu près 600 pieds, puis suivant la ligne du la rue Level du poteau "D" 917 pieds, puis au point du départ du poteau "C" 94 pieds.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois ayant des machines améliorées de la dernière invention pour la manufacture de la glace, et la mise en bouteilles de l'eau de source carbonisée d'Abita, etc.

Conditions—Pour la patente des Etats-Unis, **comptant** ; pour les propriétés foncières et les améliorations l'acquéreur assumera le paiement de quatre vingt-quinze dollars par mois pendant quarante huit mois à la South Western Building and Loan Association, garantis par le gage du vendeur et hypothèque spéciale, le reste du prix au comptant et non moins que onze cent trente cinq dollars, ($1,135), l'acquéreur devant en outre assumer le paiement des taxes de 1894 (s'il y en a à acquitter) et devenir l'acquéreur de cent actions du fonds-capital de la "South-western Building and Loan Association", et assumer toutes les obligations d'un actionnaire en vertu de la charte et des règlements de la dite Association.

Acte de vente pardevant ——, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 mai—6 9 13 16 20 30—juin 3 4 5 6

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Propriété d'Encoignure,

—DANS LE—

DEUXIEME DISTRICT.

Une Grande et Substantielle Résidence et Magasin en Bois à deux Etages,

Coin des rues Broad et Douane

Succession d'Euphrosine Durand, épouse de Jean Marie Sahuqué.

No 40,841—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune — MARDI, le 5 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 3 avril 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Euphrosine Durand, épouse de Jean Marie Sahuqué, Dossier No 40,841, il sera vendu à l'encan—

Ce terrain de valeur ensemble avec tout les les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Canal, Douane et White, et mesurant 34 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Broad sur une profondeur et face à la rue Douane de 123 pieds 1 pouce et 5 lignes et 123 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne opposée qui la divise du lot No 14.

Les améliorations consistent en une bâtisse confortable et bien bâtie en bois à double corps de logis, subdivisée en appartements de résidence au 1er étage et magasin au rez de chaussée. La location est très choisie sur cette belle avenue pavée avec du gravois et principalement attrayante pour emplacement d'affaires et rés dence en même temps ; étant dans une section bien peuplée et s'améliorant journellement près de la rue Canal et des chars urbains. Une portion de la propriété rapporte un loyer nominal, mais l'encoignure est habitée par les héritiers et plusieurs offres pour louer ont été faites et refusées avant de compléter la vente.

Conditions—Deux tiers comptant, le reste à un crédit d'un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant J. V. Guillotte, notaire. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.
4avril—4 11 18 25 mai2 9 16 23 30—juin 5

SUCCESSION de Charles L. Hilger—No 9,244—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—Ordre de Cour—Attendu que dans cette affaire H. J. Grannis administrateur de l'héritage de Ferdinand Hilger, une personne atteinte d'aberration mentale, actuellement un résident de Duluth, Minn., a demandé à la Cour la permission de transférer de l'Etat de la Louisiane, certains fonds actuellement dans cet Etat, appartenant au dit FERDINAND HILGER,

Il est ordonné par la Cour que toute et toutes personnes intéressées fassent valoir les raisons, si elles en ont ou si elles peuvent, dans les trente jours qui suivront la première publication de ceci, pour lesquelles le dit H. J. GRANNIS ne serait pas autorisé à transférer les dits fonds de l'Etat de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 26 mars 1894.
Signé : FRED. D. KING,
Juge.

Une copie exacte :
P. A. DUCOING,
Député Greffier.
29 mars—3 f au 30 jrs

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante Maison-Cottage AVEC TERRAIN EMBELLI, NO 949 RUE CAMP,

Coin N. E. de la rue Antonine.

—ET—

Un joli cottage double en bois Nos 1,237 et 1,239 rue Magazine,

Entre les rues Valence et Bordeaux.

Succession de J. T. G. Guel.

No 41,350—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 18 avril 1894 et d'un ordre supplémentaire en date du 20 avril 1894, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour Division B, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **La charmante maison-cottage**, No 949 rue Camp, coin N. E. de la rue Antonine, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut Foucher et Antonine, retirée du trottoir, entourée d'une jolie barrière en fer, et ayant galeries, corridors, plusieurs chambres, chambres à bain, hangar, cuve, etc., le terrain est embelli d'un jardin et de platebandes. Le terrain consiste en deux lots, désignés par les Nos 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 3 pouces sur la rue Camp sur une profondeur de 125 pieds, le lot No 8 forme l'encoignure des rues Camp et Antonine le tout conformément à un plan du faubourg Plaisant et Delachaise fait par C. A. Hedin voyer et déposé à l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville, situés dans un voisinage paisible et agréable, sur une rue large et entourée de bien jolie résidences étant une des plus jolies maisons que l'on puisse trouver.

2° **Le joli cottage double en bois** Nos 1,237 et 1,239 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Valence et Bordeaux, retiré du trottoir et ayant galerie de face et de côté, 7 chambres, cabinet, hangar, cuve et jardin de chaque côté : le terrain comprend deux lots désignés comme suit :

1° **Un certain lot de terre** désigné par le No 7 sur un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, en date du 7 avril 1851, déposé en l'étude de J. A. Beard, ancien encanteur en cette ville, mesurant 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot ou portion de terre** touchant au lot ci-dessus décrit, mesurant, commençant à un point de 120 pieds de distance de l'encoignure des rues Magazine et Bordeaux, 28 pieds de face à la rue Magazine, 150 pieds de profondeur sur la ligne près de la rue Valence, 99 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Bordeaux, puis un angle droit 2 pieds, puis une seconde profondeur de 50 pieds 9 pouces, et 30 pieds de largeur dans le fond, étant le tout du lot désigné par le No 8, sur le dit plan fait par Hedin avec une exception d'une parcelle de 2 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 99 pieds 3 pouces pris sur un côté du dit lot près de la rue Bordeaux.

C'est un voisinage paisible ; elle est toujours occupée par de bons locataires, assurant un placement sûr et profitable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de poursuite pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dits billets, et assumera les taxes dues et exigibles de 1894 par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication 10 pour cent comptant du prix de son enchère seront requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 avril—21 28—mai 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA BELLE RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ÉTAGES, No 48 N. Remparts

Entre Douane et Bienville ;

—ET—

L'Élégante résidence en briques, AVEC BELLES PELOUSES, No 107 Avenue de l'Esplanade,

—COIN—

N. O. de la rue Dauphine.

Succession d'Edward C. Billings.

No 41,476—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 20 avril 1894 de l'Hon. G. H. Théard, juge de la susdite Cour Div. "E," dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° **La belle résidence en briques à deux étages**, avec mansarde, située dans un quartier central, No 48 Nord Remparts dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Bienville et Douane, contenant vestibule, salon, salle à manger, cuisine et autres chambres au premier étage, et hall, six chambres à coucher au second étage, avec grande cour pavée, citerne, etc. Le lot de terre mesure 42 pieds 1 5|8 pouce de face à la rue des Remparts, sur 97 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, borné du côté le plus rapproché de la rue Bienville par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu autrefois à N. N. Wilkinson, et de l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu autrefois à H. B. Cenas. La dite propriété fait partie des deux lots désignés primitivement par les Nos 47 et 48. Elle est parfaitement située près de la rue du Canal, et convient admirablement à une résidence privée ou à celle d'un homme de profession, et elle a une très belle apparence.

2° **L'élégante résidence élevée**, en briques, avec belles pelouses, No 107 avenue de l'Esplanade, coin nord ouest de la rue Dauphine, l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Kerlerec, Dauphine et Bourgogne. Elle est en retraite (éloignée de la banquette), entourée d'une belle grille en fer et de larges galeries, devant et derrière. Elle a un grand hall central ; un salon, une salle de réception, une salle à manger, un cabinet pour porcelaines, un office, un ascenseur pour salle à manger, une salle à déjeuner, trois chambres à coucher, et une chambre à bain à l'étage principal. Les mansardes sont assez spacieuses pour y établir plusieurs chambres, si on le désire. Au rez-de-chaussée, un grand hall, six chambres à coucher et autres chambres, cuisine, cave, chambre à provisions, quatre citernes, deux hydrants, etc. Le terrain est pavé en pierre artificielle, Schillinger, avec plates-bandes et pelouses. Le terrain mesure 81 pieds de face à l'avenue de l'Esplanade, sur 130 pieds de profondeur et face à la rue Dauphine. Cette résidence est complète dans tous ses détails et est dans le meilleur état. Elle est située dans la partie la plus agréable et la plus accessible de l'avenue de l'Esplanade, elle est environnée de lignes de chemins de fer urbains et à quelques minutes de marche de la rue du Canal. Dans son voisinage immédiat se trouvent les belles résidences de quelques uns de nos citoyens les plus en vue. Il faudra une carte pour examiner la propriété.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur ; le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis spécialement par hypothèque et le gage du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets. Les bâtisses devront être toujours assurées et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur devra aussi assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix d'adjudication. Dix pour cent sur le prix d'achat comptant au moment de la vente pour assurer la ratification de la dite vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 avril—22 28—mai 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James D. Houston.

No 41,590.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 12 avril 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La magnifique Plantation Sucrière Ben Hur consistant :

1° **Un certain morceau de terre** situé dans la paroisse East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à peu près onze milles plus bas que la ville de Baton Rouge, connu et désigné comme la Plantation Mulberry Grove, et ayant plus ou moins vingt-huit arpents de face au fleuve Mississippi, borné en haut par la Plantation Hollywood, en bas par la Plantation Chatsworth et dans le fond par les terres appartenant aux héritiers de Dennis Daigre et aussi par le Bayou Fontaine, ayant à peu près seize cents arpents de superficie, avec tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent.

2° **Un autre morceau de terre ou plantation**, connu comme Holly Wood, situé dans la paroisse de East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, à une distance d'à peu près dix milles au bas de la ville de Baton Rouge, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, ayant à peu près treize cent-douze acres et ayant une façade au fleuve Mississippi de vingt-huit arpents, plus ou moins, avec toute la profondeur qui y appartient, borné en haut par la terre, maintenant ou anciennement appartenant à Pauline Hebert, et par un morceau de terre anciennement une portion de la dite plantation, vendue par feu Duncan F. Kenner à A. S. Gilbert, R. E. Daigre et N. E. Daigre, par un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 12me jour d'octobre 1886, au-dessous par les terres connues comme Plantation Mulberry Grove, maintenant la propriété du dit défunt, et à l'arrière par les terres anciennement appartenant à Hickey et autres.

Les deux morceaux de terre ci-dessus décrits comprennent ce qui est maintenant connu et désigné comme la Plantation Ben Hur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, incluant sucrerie, machines, appareils pour une manufacture d'un joli grade de sucre, cabanes, grange, animaux, wagons, etc., et toutes les choses qui y appartiennent ; ensemble avec toute la récolte en culture.

Conditions—L'acquéreur assumera une hypothèque de trente-deux mille cinq cents dollars due le 19 février 1895, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, et le reste comptant, et le paiement des taxes de 1894. 10 pour cent comptant du prix de l'enchère au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jas Simeon notaire aux frais de l'acquéreur.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

John Patrick Wallace contre James J. Wallace, mineur.

No 42,323—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 14 rue Carondelet—N. E. Baumgarden, agent. — MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 30 avril 1894 et signé le 4 mai 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° **Deux lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Thalia, Erato et Dryades, désignés par les Nos 15 et 16 de l'îlet No 2 sur un plan tiré par A. S. Phelps, arpenteur, daté le 5 février 1846 et déposé pour y être examiné en l'étude de Jules Mossy ancien notaire de cette ville. Le lot No 15 mesure 32 pieds de face à la rue des Remparts sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Le lot No 16 forme l'angle des rues Remparts et Thalie et mesure 31 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Remparts sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Thalie, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un certain lot, ou portion de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Liberté, Franklin et Euterpe. Le dit lot, ou portion de terre, commence à une distance de 94 pieds 1 pouce du coin des rues Liberté et Terpsichore et mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, et est composé des lots Nos 10, 11, 12 et 13, dans l'îlet No 14 du plan tiré par G. T. Dunbar, daté le 1er avril 1848, dans les archives de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Euterpe, Franklin et Liberté, mesurant 29 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Terpsichore, 32 pieds 9 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, 128 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Franklin, et 96 pieds de profondeur sur la ligne du côté près la rue Liberté, puis à un angle droit s'étendant parallèle à la rue Liberté 32 pieds à la ligne du fond ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en collecter les dits billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au détenteur des billets et assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix de l'enchère seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jas Simeon, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 mai—6 12 19 26—juin 2 6

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage A ALGER,

No 113 rue Elmire, Coin de la rue Evelina.

A L'ENCAN.

Thos J. Courtney et als vs Frank Lynch et als.

No 39,147—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—Alfred C. Green, encanteur — Bureau No 56 rue Carondelet. MERCREDI, 30 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci-dessus le 11 avril 1894 et signé le 23 avril 1894, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le cottage No 113 rue Elmire, dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Elmire, Evelina, Chestnut et Market.

Le terrain est composé de deux lots, Nos 21 et 22 et mesure chaque 30 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Elmire et Evelina. Le cottage est retiré de la banquette et a 5 chambres, rapportant un bon loyer.

Conditions de la vente—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de cette année 1894 en sus du prix de leur adjudication et devront faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant B. Rouen, notaire.
25 avril—25—mai 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGE DE CHOIX

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT

Nos 299 et 299 1-2 avenue de l'Esplanade,

Entre les rues Prieur et Johnson.

AUX ENCHÈRES.

Succession du Dr J. F. Beugnot.

No 23,676—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE—Alfred C. Green, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D rendu et signé dans la succession, le 29 mars 1894, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir

Le charmant cottage double Nos 299 et 299 1|2, avenue de l'Esplanade dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de l'Esplanade et les rues Kerlerec, Prieur et Johnson.

Le terrain comprend deux lots désignés par les numéros 7 et 8 d'après un plan dressé par J. A. Depouilly, assistant voyer de ville, en date du 26 octobre 1861 et déposé à l'étude de W. J. Castell, notaire.

Les dits lots se touchent et mesurent 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les cottages sont retirés de la rue et sont très avantageux dans leurs apparences et par leur location, ils commandent toujours un bon loyer, rapportant maintenant $480 par an.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste s'il y en a, à un crédit d'un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima notaire.
1 avril—1 4 11 18 25—mai 2 9.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Propriété Cottage dans le Troisième District.

No 39,603.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Aleit Mussmann.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet.—MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 16 avril 1894, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu, à l'encan—

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Roman, Kerlerec, Colombus et Derbigny, mesurant au pied Anglais, 31 pieds, 6 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds. Etant la même propriété que le feu Heinrich Mussmann a acquis, durant la communauté existant anciennement entre lui et la dite Mme Aleit Mussmann, par achat de Mlle Lucie Hincks par acte passé pardevant André Doriocourt, Jr., ancien notaire en cette ville, le 6me jour de janvier 1886.

Les améliorations consistent en un joli cottage No 281 rue N. Roman, retiré du trottoir et ayant 4 chambres et 2 cabinets, galerie, etc.; aussi, un petit shop ayant 2 chambres, hangar, cuve, etc;

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Espagne, Washington et St Claude mesurant à peu près 30 pieds plus ou moins de face à la dite rue Remparts, sur une profondeur de 95 pieds entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété que le dit Henrich Mussmann a acquise durant la communauté qui existait anciennement entre lui et la dite Mme Aleit Mussmann.

Les améliorations consistent en un cottage double Nos 587 et 589 rue N. Remparts, ayant de chaque côté 4 chambres, cuve, hangar, etc. Loué $9 par mois chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, doit être garanti par privilège et lien de vendeur, représenté par des billets hypothécaires payables un et deux ans à partir de leur date respective et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement final. L'acquéreur paiera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 avril—21 25—2 9 16 23 mai

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Effets Personnels, etc.

Succession de Louise St-Hermann.

No 42,444.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune—LUNDI, 21 mai 1894, à 10:30 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au local No 356 rue North Rampart Troisième District, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans en date du 7 mai 1894, pour le compte de la susdite succession, le contenu des dits lieux, consistant de meubles de maison, effets personnels, etc.

Conditions—Comptant.
9 mai—9 15 18 19 21

Vente devant avoir lieu à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles.

LA GRANDE MANUFACTURE, Nos 205, 207 et 209 rue de Chartres,

Entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près des bâtiments de la Cour Civile de District, du Marché Français et la Cathédrale St-Louis, etc. Généralement connue comme la **Manufacture de Cigares et de Tabacs, etc., de Escobal**, maintenant occupée et louée à la "**Louisiana Tobacco Manufactory**," limited. Vendue en bloc ou séparément.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, seront vendus à la Bourse des Encanteurs—

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Dumaine et Ste Anne et mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises, contenant une grande allée pour voitures et un magasin au rez de chaussée et 3 chambres, un corridor et un vestibule aux deuxième et troisième étages et deux chambres au grenier ; une construction en briques à deux étages, couverte en ardoises, contenant à chaque étage une très grande chambre ; une construction en bois à deux étages, contenant à chaque étage une grande chambre, lieux d'aisance, cour derrière, citerne. La cour de façade et l'allée pour les voitures sont pavées en pierres plates. Les lieux sont connus sous le numéro municipal 205 rue de Chartres.

2° **Un autre lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district et îlet adjacent à la propriété premièrement décrite ci dessus, et mesurant, en mesure américaine, 58 pieds de face rue de Chartres, sur une première profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine de 105 pieds, à quel point le dit lot se rétrécit de 16 pieds, à angle droit, sur une ligne courant vers la rue Ste-Anne, et à une autre profondeur de 22 pieds, et sur l'autre côté une profondeur de 127 pieds, et une largeur sur la ligne du fond de 42 pieds.

Les améliorations comprennent un bâtiment en briques à un étage, avec grenier, couvert en ardoises, contenant une grande chambre à chaque étage, aussi, deux magasins en bois, à un étage. La cour est pavée en briques. Connues sous les numéros 207 et 209 rue de Chartres. Les deux propriétés ci-dessus décrites seront premièrement offertes en bloc et si elles ne sont pas vendues, seront offertes séparément.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit de 1 et 2 ans, avec billets portant hypothèque spéciale avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente et toutes les autres clauses de garantie usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de leur adjudication et feront un dépôt avec les encanteurs de 10 pour cent pour lier la vente. Vendu en block sujet à un bail à la Louisiana Tobacco Company, Limited, à raison de $840 par an, payable mensuellement $70—expirant le 1er mars 1895, avec privilège d'un an de plus au même taux, vendu séparément. Le No 205 est loué à raison de $480 par an, payable mensuellement $40, et les Nos 207 et 209 à raison de $360 par an, payable mensuellement $30 jusqu'au 1er mars 1895, les deux avec privilège de renouveler pour un an de plus.

Les actes de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 mai—à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE VALEUR

—DANS LE—

SIXIÈME DISTRICT.

Succession d'Eulalie Fos, décédée, épouse de Pascal Lapoyade.

No 31,620.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—Le MARDI, 5 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement rendu le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, composée des îlets 268 A & 268 B et la moitié des îlets 267 A et 267 B, conformément à un plan de Wm. W. Williams, voyer, daté le 26 décembre 1870. La dite portion de terre est bornée par l'avenue Washington, Shell Road et l'avenue Canal ou Carrollton et la rue Seizième et la propriété de J. Lapoyade et mesure 416 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, Shell Road, quatre cent douze pieds six pouces de face à la rue Seizième, quatre cent quarante neuf pieds trois pouces et une ligne de face à l'avenue Canal ou Carrollton et quatre cent vingt pieds sur le côté vers l'avenue Washington, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence en bois couverte en bardeaux, écurie et barrière etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er av—1 4 11 18 25 mai 2 9 16 23 30, juin 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE

Rue Royale, entre Port et Enghein

Succession de Mme Veuve Catherine McEneff.

No 34,893.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—MARDI, 5 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 avril 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci après, à savoir :—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Port, Casacalvo maintenant Royale, Enghein et Moreau maintenant Chartres, et désigné comme lot No ——, dans l'îlet No 1, d'après un plan de J. Pilié, voyer, déposé à l'étude de F. de Armas, notaire, d'après un acte du 30 mars 1836, le dit lot mesure, au pied américain, 29 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage avec trois chambres et une galerie couverte, communiquant à la cuisine qui a deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions.—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste s'il y en a, payable en un an plus tard, en billets portant 8 0|0 d'intérêt à partir de la date de l'adjudication, et garantis par lien du vendeur, privilège et hypothèques spéciales sur la propriété ainsi adjugée, et par la clause usuelle d'assurances. L'acquéreur paiera les taxes de 1894 en sus du prix d'adjudication, et 5 0|0 honoraires d'avocat (garantis également par hypothèque) en cas de procès pour le recouvrement des billets. Il fera un dépôt de 10 0|0 du prix de l'adjudication entre les mains des encanteurs au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 avril—22 25—mai 2 9 16 23 30—juin 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE

Presque Neuf et Elevé

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT,

No 131 rue Montégut,

Entre St-Claude et Remparts.

Succession de Mme Philomène Braud, épouse de Francis Arroyo.

No 42,005—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MARDI, 5 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et la Place Commerciale en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 avril 1894, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues **Montégut, Remparts, St-Claude et Clouet.** Le dit lot est désigné par la lettre N sur un plan fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 19 mai 1888 et annexé à un acte pardevant Joe. D. Taylor, notaire, le 24 mai 1888, et mesure conformément 39 pieds 7 pouces de face à la rue Montégut, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, la dite portion de terre est composée du tout du lot désigné par le No 4 et une portion du lot désigné par le No 3, sur un plan dressé par L. J. Pilié, voyer général, le 5 octobre 1836 et déposé en l'étude de L. J. Caire, ancien notaire.

Les améliorations consistent en un joli cottage presque neuf, ayant une galerie de face, un corridor de côté fermé ; au fond du corridor une grande galerie de côté, salon et trois chambres à coucher, grande salle à manger, cuisine spacieuse, chambres à bain, joli jardin de côté, barrière en fer, grande cuve montée sur fondations en briques, lieux d'aisances, hangar, etc. Le tout en bon état, et faisant un très joli cottage qu'on ne peut trouver dans aucune autre partie de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; le reste, s'il y en a, payable en un et deux ans de crédit, avec billets garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement ; la police d'assurance sera transférée au vendeur ou au porteur ou porteurs des dits billets, avec 5 pour cent honoraires d'avocat, seront payés par ledit acquéreur en cas de non paiement des dits billets ou n'importe quelle partie de ceux-ci à leur maturité et nécessitant des procédures judiciaires pour forcer le paiement, en sus du prix d'adjudication, des taxes de l'année courante 1894, et toutes les autres clauses usuelles.

L'acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 mai—2 9 16 23 30—juin 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Grande Vente à l'Encan

D'OBJETS EN GAGE,

CHEZ Mme Vve J. ANGLADE,

Coin des rues Conti et Bourbon,

LUNDI, 7 Mai, à 11 heures,

Et continuera jusqu'à ce qu'on ait disposé du tout, et consiste en un grand assortiment varié tels que—

Riches solitaires, boucles d'oreilles, broches, bagues, épingles, etc., en diamants.

Montres en or des meilleures manufactures américaines, anglaises, suisses, françaises et autres, etc.

Montres en argent des fabriques les plus célèbres, fusils à deux coups, revolvers, bagues en or, épingles, broches, argenterie, plaqué, pendules, chaînes de gousset, châtelaines, chaînes, et tout espèce d'autres articles riches imaginables et avariés trop longs à énumérer.

P. S.—Les diamants seront vendus de 1 à 2 heures P. M.

Conditions—Comptant.
SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs,
2 mai— 155 rue de la Commune.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette Commode Résidence en Briques

Avec Terrains Spacieux et Bien Entretenus.

No 163 RUE ANNONCIATION Coin de la rue Terpsichore.

Succession de Howard A. Marks.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,910.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1894 et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus—

La résidence en briques à deux étages bien bâtie, avec mansarde, recouverte en ardoises No 163 rue Annonciation, coin Terpsichore, retirée de la banquette, avec grillage, ayant couloirs à chaque étage, salon double, salle à manger, cuisine avec range, office, chambres à blanchisseuse, etc., chambre à bain et balcon au premier étage et deux grandes chambres dans la mansarde. Les principales chambres sont bien disposées, eau chaude et froide dans la cuisine et la chambre à bain. Il y a une bâtisse en bois dans le fond, ayant une chambre à repasser, chambre à charbon et bois et grandes chambres dans le haut, hydrant, 3 cuves, etc., le terrain est grand, avec un grand jardin de face et sur les côtés, une cour bien pavée dans le fond et sont décrits comme suit, à savoir :

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Constance et Melpomène mesurant, ensemble 56 pieds 5 pouces et face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 114 pieds 1 pouce et 4 lignes et face à la rue Terpsichore, entre lignes parallèles, et fait face à une double ligne de chemin de fer et une rue pavée en granit et est située dans une des meilleures parties de la jolie et large rue. Cette résidence bien bâtie est très commode et convenable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt, les actes doivent contenir les clauses de transfert de polices d'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.
5 avril—5 11 18 25—2 9 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

GROCERIES, VINS ET LIQUEURS

Vitrines, Installations, Etagères,

Et une Action de la Banque Co-Opérative, une action de la Compagnie d'Assurances Hibernia.

William Fitzpatrick vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,506.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—SAMEDI, 12 mai 1894, à 10:30 heures A. M., sur les lieux à l'encoignure des rues Magazine et Harmonie, il sera vendu à l'encan, en vertu et en conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E daté le 30 avril 1894, et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, à savoir—

Le tout et en particulier, le stock de groceries, vins et liqueurs, vitrines, installations et étagères, ainsi que

Une (1) action de la Banque Co-Opérative ;

Une (1) action de la Compagnie d'Assurances Hibernia.

Conditions comptant sur les lieux.
2 mai—2 6 9—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de Choix pour Bâtir,

AU COIN

Des rues Jefferson et Jeannette,

Près de la station des Chars Electriques.

Succession de Thos L. Preston.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41 156.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 avril 1894, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée et aussi pour le compte des co-propriétaires—

Cinq certains lots de terre, coin des rues Jefferson et Jeannette, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Jeannette, Cinquième et Carrollton, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 150 pieds de profondeur sur et face à la rue Jeannette, et entre lignes parallèles. A une courte distance de la station des chars électriques de Carrollton et dans un district qui se développe rapidement.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à 1 et deux ans de crédit, pour billets portant 8 pour cent par an et les toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
18 av—18 25—mai 2 9 16 23

PAR WM. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Ludwig Fichorn vs ses créanciers.

PAR WM. P. CURTIS—encanteur—Bureau No 129 rue Commune—Il sera vendu à l'encan, MERCREDI, 16 mai 1894, à 10 heures A. M., au local No 271 avenue Tulane, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 41,497, et daté le 29 mars 1894, la propriété ci-après décrite conformément à un inventaire déposé en mon bureau—

Plusieurs lots de têtes de tuyaux en fer galvanisé, piédestaux, etc.

Plusieurs lots de coudes de tuyaux de stove, corniches en fer, fil de fer, etc.

Un coffre fort en fer.

Un cheval et un lot de harnais.

Aussi plusieurs comptes et billets.

Conditions—Comptant avant livraison.
6 mai—6 13 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Commerce, centrale.

Deux terrains au coin des rues Calliope et Pearl.

Succession de Geo. B. Prochaska.

IL sera vendu à l'encan, MARDI, 22 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B—No 41,138, en date du 15 mars 1894, la propriété ci-après décrite, savoir :

Deux certains terrains ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Pearl et Delord, désignés comme les terrains Nos 26 et 27, et mesurant chacun, 20 pieds, 10 pouces de façade rue Calliope, sur 84 pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; le terrain No 27 forme le coin des rues Calliope et Pearl.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur assumera les taxes de 1894.

L'acte de vente pardevant M. Edgar McCahn, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 avril—22 29—mai 20 21 22.

PAR JAS. P. GUINAULT.

PETITE RÉSIDENCE

Sur la rue Prieur, No 27,

Dans le Premier District.

Succession de Hélène Meallie, épouse de Pierre Ticken—No 42,095.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 9 mai 1894, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 avril 1894.

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Bertrand, Perdido et Poydras, mesurant 29' 3" 1''' de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 83' 6", 6''' vers la rue Perdido et 89' 4" 4''' sur la ligne opposée. Ensemble une maison retirée de la rue ayant trois chambres et galerie sur le côté. Aussi une autre bâtisse dans le fond du terrain ayant deux chambres, hangar, citerne, etc., etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1894 et il déposera comptant dix pour cent sur les lieux sur le prix d'adjudication.
7 avril—7 11 18 25—mai 2 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

Le Joli Cottage avec Bâtisse à l'arrière, No 424 rue Bourgogne.

Un des Meilleurs Sites du Troisième District.

Dans le Moment Rendant un Joli Revenu, Près d'Eglises, d'Ecoles, de Marchés et de Chemins de Fer.

Crédit à longue échance— —Conditions faciles.

Succession de Joseph Morales.

No 42,340—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 148 rue Gravier—MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé le 3 mai 1894, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le joli cottage double portant le No 424 de la rue Bourgogne et ses bâtisses à l'arrière, ayant dans le cottage deux chambres, cabinet et auvent de chaque côté et quatre chambres dans les dépendances ; une cour sur le côté et allées pavées ; grande cour à l'arrière ; trois citernes et grand puits, et est décrite comme un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Union, Dauphine et François mesurant au pieds américain, trente-six pieds et une ligne de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de cent vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses, les taxes de ville et d'Etat de 1894 seront payées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication ; un dépôt de dix pour cent comptant du montant de son adjudication.

Actes de ventes pardevant Zengel & Loomis notaires aux frais des acquéreurs.
9 mai—9 13 20 27—juin 3 6

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION Henry Ellermann.

ELEGANTE RESIDENCE

Au coin des rues Colisée et Péniston,

DANS LE

SIXIÈME DISTRICT DE CETTE VILLE,

Grandes portions de terres de valeur touchant à

MANDEVILLE et COVINGTON, PAROISSE St-Tammany.

A L'ENCAN,

A UN LONG CRÉDIT.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. MERCREDI 23 mai 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Frank A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté le 19 avril 1894, dossier No 40,681, pour compte de la succession de Henry Ellermann, décédé, il sera vendu à l'encan

SIXIEME DISTRICT.

Coin des rues Colysée et Peniston.

1 **Une certaine portion de terre**, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 282 borné par les rues Colysée, Chestnut, Peniston et Amelia, et formant le coin des rues Colysée et Peniston laquelle mesure comme suit, savoir : 97 pieds de face à la rue Colysée sur une profondeur dans le fond de 95 pieds et une profondeur et face sur la rue Peniston de 147 pieds 6 pouces, sur une première profondeur de l'autre ligne latérale la plus rapprochée de la rue Amelia, de 128 pieds 9 pouces, et de là sur une ligne à angles droits courant parallèlement avec la rue Colysée et vers la rue Peniston de 2 pieds 10 pouces, et de là une seconde profondeur de 18 pieds 9 pouces dans la ligne du fond.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en bois couverte en ardoises, très jolie et bien construite, renfermant hall, magnifique salon, arches, salle de réception, salle à manger, cuisine, office, chambre à provisions et autres chambres au rez de chaussée, et cinq chambres à coucher, salle à bains, cabinets, etc., au-dessus, avec gazonnement, cour et terrains avec embellissements, écuries, etc., le tout en parfait état. On peut examiner la propriété en se munissant d'une carte de l'encanteur.

PAROISSE ST TAMMANY.

Terres vacantes.

2° La moitié est du quart sud est de la section 14 et le quart fractionnel sud ouest de la section 13, dans le township 6 south of Range 11, Est, dans le district de Greensburg, paroisse St Tammany, Louisiane, contenant 154 1|100 acres.

3° La moitié de l'intérêt indivis dans la propriété suivante, savoir :

1 **Une certaine portion de terre**, située dans le fond de la ville de Mandeville, dans la paroisse St Tammany, Louisiane dans l'îlet compris entre les rues Laurel et Cambrose, faisant partie du lot désigné par le No 27, sur un plan tiré par W. C. Cobb, député arpenteur des Etats Unis, daté le 12 octobre 1837 et déposé en l'étude de Felix De Armas, ancien notaire, et mesurant 180 pieds de face au lac Pontchartrain sur 1,200 de profondeur.

2 **Trois certains lots de terre**, situés dans la partie de la paroisse St Tammany, ci dessus mentionnée, disposés comme la ville de Mandeville et désignés par les Nos 24, 25 et 26, sur le plan ci-dessus mentionné, par W. C. Cobb, député arpenteur des Etats-Unis, lesquels lots se touchent et mesurent chacun 180 pieds de face sur le dit lac Pontchartrain, entre les rues Laurel et Cambrose, sur une profondeur de 1,200 pieds, le lot No 24 ayant une profondeur et façade sur la rue Cambrose.

3 **Une certaine quantité de terre**, située dans la dite paroisse de St-Tammany, Louisiane, dans cette partie qui forme la ville de Mandeville, et bornée au nord par des terres appartenant aux Etats Unis, au sud par la rue Florida et à l'est par la rue Wilkinson, à l'ouest par la propriété de J. S. Wharf et autres, désignée et décrite sur le dit plan de W. C. Cobb, député arpenteur des E. Unis, comme îlets Nos 97, 109, 126, 133, 96, 110, 125, 134, 150, 151, 167, 168, 169, 170, 152, 149, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 180, 181, 182, 183, 184, 129, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 89, 117, 118, 141, 142, 159, 160, 177, 178, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 332, 334, 335, 336, 337, 363, 364, 365, 219, 220, 366, 367, 388, 389, 390, 233, 234, 391, 392, 393, 407, 408, 409 et 244.

Le tout conformément au plan fait par William C. Cobb, comme ci-dessus, daté le 12 octobre 1837.

4° **Une certaine quantité de terre**, située dans la dite paroisse de St-Tammany, divisée en portions et îlets formant partie de la continuation de la susdite ville de Mandeville, bornée d'un côté par la rue Cambrose, d'un autre côté par le lac Pontchartrain, d'un autre côté par le bayou Chinchuba et d'un autre côté par la rue Macnamara.

Le tout conformément aux plans exposés au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente garantis par le gage du vendeur et toutes les clauses ordinaires de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes pour l'année courante de 1894, en sus de l'adjudication, et feront sur les lieux un dépôt en argent de 10 pour cent.

Actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 av—22 29—6 13 20 mai—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de Valeur, au coin des rues Camp et Race.

Terrains, 35 pieds sur 128.

Dans l'affaire d'Eugène Dupré contre Mme Ann McConnell et autres. Vente pour opérer un partage.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 16 avril 1894, et signé le 20 avril 1894, Dossier No 42,363, dans l'affaire de Eugène Dupré contre Mme Ann McConnell et autres pour opérer un partage, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Robin, Premier District de cette ville. Le lot mesure 35 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur et face sur la rue Race de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, et forme l'angle des rues Camp et Race.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en bardeaux, avec citernes, etc.

Conditions—Comptant, au moment de passer le titre, 10 pour cent devant être payé comptant, et l'acquéreur assumant aussi le paiement des taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 avril—22 29—mai 6 13 20 25.

Mme L. COUSTAROT,

Sage-femme, prévient sa clientèle qu'elle vaccine tous les samedis à midi précis, au No 50 rue St-Philippe coin Royale.
29 av—4 dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Foncière de Choix

Dans le Sixième District.

A la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles.

Mercredi, 6 Juin 1894, à midi.

Succession de Joseph Raphael Besnard.

No 40,867—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 1er mai 1894 nous procéderons à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District ; les dits lots sont désignés par les Nos 15 et 16 dans l'îlet No 13, lequel îlet est borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Laurel et Constance (anciennement Live Oak), d'après un plan du 15 février 1849, déposé en l'étude de L. R. Kenney, notaire public ; les dits lots se touchent et mesurent chacun 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Général Taylor sur les profondeurs suivantes le lot 15 a une profondeur de 110 pieds 1 pouce et 3 lignes, et le lot No 16 a une profondeur de 113 pieds 11 pouces sur un côté et 110 pieds 1 pouce et 3 lignes sur l'autre côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie, l'acquéreur assumera les taxes de 1894, déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication et paiera les actes de vente pardevant Jas D. Taylor, Esq, notaire. Plan à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières,
201 rue Canal.
3 mai—3 6 9 16 23 30 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes Attention !

$960

—EN—

LOYERS ANNUELS.

Propriétés Foncières DE CHOIX

Dans les Premier et Sixième Districts !

La Jolie Résidence à Deux Etages **No 367 rue Carondelet.**

Louée à bail à raison de $600 par an.

Et le Cottage Confortable, No 104 Avenue Napoleon.

Rapportant annuellement $360.

Vente pour effectuer un partage.

George W Hutchinson vs Frederick W. Hutchinson.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,083, Division B.

MERCREDI 23 mai 1894, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, à midi en vertu et conformément à un jugement de l'Hon Fred. D King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans rendu le 16 avril 1894, et signé le 20 avril 1894, nous procéderons à la vente à l'encan de la propriété ci après décrite—

1 **Deux certains lots de terre**, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 202, borné par l'avenue Napoléon, les rues Iena, Constance et Magasin. Les dits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 et mesurent comme suit, à savoir : Le lot No 7 mesure 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 8 mesure, d'après un plan déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, 31 pieds 9 pouces 2 lignes de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

2 **Une portion de terre**, située dans le même district et îlet mesurant 31 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur une profondeur de 50 pieds, étant les arrières portions des lots 17 et 18 sur un plan fait par Louis Surgi voyer, daté le 15 mai 1835 et déposé au Bureau de Wm. Boswell, ancien notaire. Immédiatement à l'arrière du lot No 8.

3 **Une certaine pièce ou portion de terre**, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 211 borné par les rues Carondelet, Baronne, Thalie et Melpomène. La dite portion de terre est désignée par la lettre C d'après un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville le 10 février 1879 et annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant James Fahey, notaire, le 31 mars 1879, et la dite portion de terre mesure, conformément au dit croquis, 31 pieds 11 pouces et une 1|2 ligne de face à la rue Carondelet, et s'étendant en profondeur, entre lignes parallèles, de 159 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté la plus près à la rue Melpomène, et 127 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne, sur laquelle profondeur la dite propriété se raccourcit à angles droits de 7 pieds 11 pouces et une 1|2 ligne, et une seconde profondeur de 31 pieds 10 pouces et 7 lignes, et 24 pieds sur la ligne du fond, le tout plus ou moins en mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues comme le local No 367 rue Carondelet et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou pouvant y appartenir.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et feront un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les plans sont à la Bourse.
E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières,
201 rue Canal.
22 av—22 23 24 25—mai 2 9 16 à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

Cinquième District, anciennement Alger.

Rue Peter, près Chestnut.

SUCCESSION DE NICHOLAS AMANN.

No 41,289—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Mercredi, 9 Mai.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1|2 rue Carondelet—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et daté du 20 avril 1894, pour le compte de la succession ci-dessus, il sera vendu, à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 5 dans l'îlet borné par les rues Peter, Patterson, Chestnut et Elmire, et mesurant 30 pieds de face à la rue Peter sur 114 pieds 5 pouces de profondeur le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, salon, 2 chambres à coucher, salle à manger.

Conditions—Un crédit de 12 mois, l'acquéreur fournissant un bon de sécurité solvable pour le paiement du prix et sur la dite propriété une hypothèque spéciale pour garantir le paiement du dit prix, le tout conformément à la loi. 10 0|0 seront exigés au moment de l'adjudication. Les Taxes de 1894 seront assumées par les acquéreurs.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Preot, notaire.
22 av—22 25—mai 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Jolie Résidence Simple en Bois à Deux Etages

—Dans le—

TROISIÈME DISTRICT,

206 Mandeville, près Urquhart.

SUCCESSION DE L. THEODORE BERG.

No 41,564.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 23 MAI.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet—MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 9 avril 1894, pour le compte de la succession susdite, il sera vendu à l'enchère publique—

Un Certain Lot de Terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Marigny, Urquhart et Villeré, et l'îlet étant désigné comme îlet No 57, anciennement 513 ; le dit lot mesurant 35 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur, le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent une jolie résidence simple en bois à deux étages No 206 rue Mandeville, entre Villeré et Urquhart, retirée de la rue, avec galerie devant, au premier et au second étages, 4 jolies chambres avec trois cabinets, chambre à bain dans la bâtisse principale, cour pavée, citerne avec cave, bâtisse au fond à deux étages avec quatre chambres et arrière-cour.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles. Les taxes de 1894 seront assumées par l'acquéreur. 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Preot, notaire
18 av—18 25 —mai 2 9 16 23